



Site internet: www.tht65.fr

 TaekwondoHapkidoTarbes

TAEKWONDO HAPKIDO TARBES

SAISON 2022-2023


A retourner complété et signé

Bulletin d'inscription de l'adhérent – Saison 2022-2023

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

  (en cas d'urgence):

OBLIGATOIRE : Envoyez un mail à contact@tht65.fr avec votre nom et prénom, ce sera l'adresse de contact utilisée pour vous transmettre les informations du club.

DATE DE NAISSANCE...../...../.....LIEU.....DEPT.....
NATIONALITE.....

Cotisation

Adulte	115 € =>	
Etudiant/Enfant +13 ans (né avant le 01/09/2009)	95 € =>	
Enfant 6 à 13 ans TKD – 1 fois par semaine	75 € =>	
Licence (obligatoire)	35 € =>	35 €
Passeport (obligatoire, valable 8 ans)	20 € =>	
Réduction famille (voir ci-dessous)	-10/-20 € =>	
Majoration si passeport après le 14/10/2022	10 € =>	
TOTAL =>		€

- **Réduction famille** : La 2^{ème} cotisation est à -10 € et la 3^{ème} et au-delà à -20 € par cotisation, quel que soit l'âge. Pour une famille avec 4 adhérents : la 2^{ème} cotisation est à -10 €, la 3^{ème} à -20 € et la 4^{ème} à -20 €.

Mode de règlement (entourer le ou les modes de règlement choisis)

Espèces comptant / 1 Chèque / 2 Chèques / 3 Chèques / Coupon Sport

Comment vous avez connu le club ? (entourer la réponse, précisez si 'autre')

Facebook / site web / ami-connaissance / ancien pratiquant / ancien adhérent / autre :

Pièces à fournir dès l'inscription et obligatoires pour valider le dossier (tout dossier incomplet sera refusé et l'adhérent se verra refuser l'entrée sur le tatami).

<u>Nouvel adhérent</u>	<u>Ancien adhérent</u>
<input type="checkbox"/> 3 photos d'identité	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité
<input type="checkbox"/> Certificat médical	<input type="checkbox"/> Certificat médical de moins de 1 an sur passeport sportif
<input type="checkbox"/> Photocopie recto/verso carte d'identité ou passeport valide et lisible ou livret de famille	<input type="checkbox"/> N° licence : _ _ _ _ _ (7 chiffres)
	<input type="checkbox"/> Clé licence : _ _ _ (3 chiffres encadrés sur la licence)
	<input type="checkbox"/> N° passeport : _ _ _ _ _ (1 lettre & 6 chiffres)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du Club « Taekwondo Hapkido Tarbes », ainsi que ceux de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, pour une durée illimitée et à titre gracieux. Sur simple demande écrite au Président, le soussigné peut demander le retrait de ces informations à tout moment.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

Date et signature de l'adhérent :

(des parents ou du représentant légal si licencié mineur)

PROTOCOLE COVID

1 - Le port du masque est obligatoire pour toute personne entrant dans le gymnase (pratiquant et accompagnateur).

2 – Les vestiaires et sanitaires ne sont pas accessibles : il est impératif de venir en tenue avant le cours et de repartir en tenue également.

3 – Afin d’éviter les croisements et les regroupements de personne, la sortie se fera exclusivement par l’arrière de la salle.

4 – Un registre sera disponible à l’entrée de la salle, et devra être signé à chaque cours par toute personne entrant dans le gymnase (pratiquant et accompagnateur). Il est demandé à chacun de venir avec son propre stylo.

5 – Chaque pratiquant ne pourra retirer son masque qu’en montant sur le tapis. Chaque pratiquant aura sa gourde individuelle et du gel hydro-alcoolique afin de se nettoyer les mains.

6 – La pratique pieds-nus est déconseillée : les pratiquants pourront garder leurs chaussettes.

7 – Toute personne ne respectant pas le protocole ci-dessus pourra se voir exclure du cours en cas de refus.

**Je soussigné (responsable légal de)
comprend et accepte le présent règlement sanitaire, et décharge le club « Taekwondo Hapkido Tarbes » et ses dirigeants de toute responsabilité en cas de contamination.**

Date et signature de l’adhérent :

(des parents ou du représentant légal si licencié mineur)

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- 1 - Le club TAEKWONDO HAPKIDO TARBES est une Association Loi 1901.**
- 2 - Il est géré par un bureau de membres bénévoles renouvelables tous les ans à la suite de l'assemblée générale.**
- 3 - Le TAEKWONDO HAPKIDO TARBES est ouvert à toute personne à partir de 06 ans au minimum au 1^{er} septembre de l'année de l'inscription.**
- 4 - Les tarifs sont dus pour l'année du 06/09/2022 au 24/06/2023, mais des facilités de paiement sont accordées pour la cotisation. Pour la cotisation, l'adhérent peut opter pour trois paiements :
Le 1^{er} versement sera encaissé dès l'inscription.
Le 2^{ème} versement sera encaissé début Janvier 2023.
Le 3^{ème} versement sera encaissé début Avril 2023.
Les trois chèques doivent être remis à l'inscription.**
- 5 - L'instructeur n'acceptera pas à son cours les élèves n'ayant pas acquitté le montant de la cotisation.**
- 6 - L'instructeur est le seul habilité à gérer ses cours selon les impératifs qui peuvent se présenter tels que spectacles, galas, tournois, passage de grade... L'organisation de ces journées se fera en accord avec le Bureau.**
- 7 - Les élèves devront avoir le respect du lieu d'entraînement "DOJANG", respecter les pratiquants, les professeurs, les instructeurs et en règle générale toute personne faisant un cours. Il est interdit de boire, fumer ou manger (ex: chewing-gum) pendant les cours.**
- 8 - Les élèves doivent être en tenue et à l'heure précise de leur cours.
Les tenues autorisées à l'entraînement : Dobok Spécifique Taekwondo ou Hapkido, ou survêtement Taekwondo ou Hapkido. La tenue tolérée : Bas de dobok, t-shirt et dans tous les cas le port de la ceinture est obligatoire.
Par mesure d'hygiène, les élèves auront une tenue propre, les ongles coupés, pas de boucles d'oreilles, ni montre ou chaîne.**
- 9 - En cas de non-respect d'une de ces mesures et au bout de trois avertissements, le professeur et le bureau se donnent le droit d'expulser le pratiquant du club. En aucun cas la cotisation ne sera remboursée.**
- 10 - En cas de démission d'un pratiquant, la démission devra être exprimée par une lettre au président du club. En aucun cas la cotisation ne sera remboursée.**
- 11 - Vous devez apporter à chaque cours votre passeport sportif ainsi que votre licence.**
- 12 - Les parents doivent accompagner et récupérer leurs enfants dans la salle d'entraînement (en bas).**

"TAEKWONDO HAPKIDO TARBES"

BUREAU DIRECTEUR

PRESIDENTE

Mme FERRY Elodie

☎ 06 50 82 00 62 / president@tht65.fr

SECRETAIRE

Mlle NOBLIN Diana

secretaire@tht65.fr

TRESORIER

Mr BERNARDIN Nicolas

☎ 06 85 55 06 62 / tresorier@tht65.fr

RESPONSABLES COMMISSIONS ET INSTRUCTEURS

PROFESSEUR PRINCIPAL

Mr BERNARDIN Nicolas

HORAIRES SAISON 2022/2023 :

Jours	Disciplines	Catégories	Horaires
Lundi	Taekwondo	Adultes	20h00 / 21h30
Jeudi	Hapkido	Adultes	20h00 / 21h30
Vendredi	Taekwondo	Enfants	19h15 / 20h15
	Taekwondo Hapkido	Adultes Gradés	20h15 / 21h45
Samedi	Libre	Gradés	14h00 / 16h00

La PRESIDENTE
Mme FERRY